



REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

(UAC)

ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE PORTO-NOVO

(ENS)

DOMAINE : Science de l'éducation et de la formation

Mention : Professorat de L'Enseignement Secondaire

Spécialité : Français

Grade : BAPES

Mémoire de fin de cycle

SUJET

**Dysfonctionnement de l'activité
d'Animation d'Etablissement et approches
de solution : l'atelier de français au CEG
Bio Guerra**

Présenté par :

GUIVI Persis Kafui Bella

Sous la direction de :

M. Roger KOUDOADINOU
Enseignant au DLM/FLLAC/
UAC et à l'ENS /Porto-Novo

Soutenu le 18 octobre 2017

Sujet :

**Dysfonctionnement de l'activité
d'Animation d'Etablissement et
approches de solution : l'atelier de
français au CEG Bio Guerra**

Sommaire

Dédicace	iii
Remerciements.....	iv
Liste des sigles et acronymes.....	v
Liste des tableaux.....	vi
Résumé.....	vii
Introduction.....	1
Chapitre I : Cadres théorique et méthodologie de la recherche.....	4
Section 1 : Cadre théorique de l'étude.....	5
Section 2 : Cadre méthodologique.....	11
Chapitre II : Présentation, analyse des résultats, discussion et suggestions...15	
Section1 : Présentation, analyse des résultats.....	16
Section2 : Discussion et suggestions.....	35
Conclusion	39
Bibliographie.....	viii
Annexe.....	x
Table des matières.....	xv

A

Mes parents, LAWSON Clémentine et GUIVI Sosthène

Remerciements

A l'instant où j'achève ce travail qui n'est pas une œuvre parfaite, qu'il me soit permis d'exprimer mes sincères reconnaissances à tous ceux dont l'aide, directement ou indirectement m'a été utile. Mes remerciements s'adressent tout particulièrement à M. Roger KOUDOADINO, mon Directeur de mémoire pour avoir bien voulu encadrer ce travail malgré ses multiples occupations. En témoignage de ma gratitude, je me fais le devoir de lui exprimer ma reconnaissance.

Mes remerciements vont également à l'endroit de :

- Tous mes formateurs et toutes mes formatrices de l'ENS de Porto-Novo ;
- Mon maître de stage, monsieur SOGBADJI Serges
- Mes parents GUIVI Sosthène et LAWSON Clémentine à qui je réitère mes remerciements pour leurs prières et soutiens permanents ;
- Tous mes enseignants de français au collège, plus particulièrement ceux du second cycle : monsieur AGUIAR Michel, monsieur AMOUSSOU Ghislain et madame CHEKETE Jérôme;
- Tous ceux qui par des apports et conseils m'ont soutenue lors de la rédaction de ce mémoire et pendant les trois années passées à l'ENS.

Liste des sigles et acronymes

AE : animateur d'établissement

ACE : Agent Contractuel de l'Etat

APE : Agent Permanent de l'Etat

BAPES : Brevet d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Secondaire

CEG : Collège d'Enseignement Général

CAEB : Conseil des Activités Educatives du Bénin

CFPEN : Centre de Formation des Personnels d'Encadrement de l'Education Nationale

ENS : Ecole Normale Supérieure

INFRE : Institut National de la Formation et de la Recherche en Education

UNESCO : United Nations Educational Scientific and Cultural Organisation
(Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture)

Liste des tableaux

Tableau n°1 : Succession des directeurs du CEG BIO GUERRA 1982-2017

Tableau n°2 : Constat après dépouillement

Tableau n°3 : Importance de l'Animation Pédagogique

Tableau n°4 : Assistance des enseignants aux séances d'Animation Pédagogique

Tableau n°5 : Avis sur le crédit horaire accordé à l'AP

Tableau n°6 : Rapport du contenu des AP aux préoccupations et difficultés

Tableau n°7 : Satisfaction par rapport à la prestation des AE

Tableau n°8 : Découverte de solutions applicables aux problèmes aux AP

Tableau n°9 : Faits inconvenants remarqués aux AP

Tableau n°10 : Visite des membres de l'administration ou du corps de contrôle (selon les enseignants)

Tableau n°11 : Avis sur l'influence de l'AP sur la prestation de l'enseignant

Tableau n°12 : Ancienneté au poste d'AE

Tableau n°13 : Formation dans le cadre de l'exercice de la fonction d'AE

Tableau n°14 : Assiduité et ponctualité des enseignants

Tableau n°15 : Difficultés rencontrées par les AE

Tableau n°16 : Critères de définition de l'ordre du jour des AP

Tableau n°17 : Avis sur la satisfaction des besoins en formation des enseignants par l'AP

Tableau n°18 : Visite des membres de l'administration ou du corps du contrôle (selon les AE)

Tableau n°19 : Degré de réussite des Séances d'AP (selon les AE)

Tableau n°20 : Bien fondé de l'AP

Tableau n°21 : Fréquence idéale des séances d'AP

Tableau n°22 : Degré de réussite des séances d'AP (selon les membres du corps de contrôle)

Tableau n°23 : Existence de lois sanctionnant la désinvolture

Résumé

L'Animation Pédagogique, principalement celle hebdomadaire, est le moyen par excellence de formation continue des enseignants, cette disposition est pertinente et va dans le sens de la résolution des problèmes du système éducatif. Mais il est déplorable de constater que l'Animation Pédagogique connaît un dysfonctionnement considérable. Afin de comprendre ce dysfonctionnement, en cerner les causes, les caractéristiques et les conséquences, nous avons engagé une enquête en nous fixant des objectifs et en émettant des hypothèses de recherche.

Nos hypothèses de recherche, soumises à l'épreuve des résultats des questionnaires adressés aux enseignants de français, aux animateurs d'établissements, aux inspecteurs et conseillers pédagogiques, ont permis de réaliser un répertoire non exhaustif des irrégularités qui caractérisent les séances d'Animation Pédagogique, de comprendre l'influence de ces irrégularités sur la prestation des enseignants et par extension sur le rendement des apprenants.

Des efforts restent à faire par divers acteurs du système afin que les séances d'Animation Pédagogique puissent être réussies et ainsi atteindre leurs objectifs de formation. Des suggestions ont donc été faites dans ce sens à l'endroit des enseignants, des animateurs d'établissements, des membres du corps de contrôle c'est-à-dire les inspecteurs et conseillers pédagogiques, ainsi qu'à l'Etat.

Introduction

Introduction

L'éducation est le socle du développement de tout pays. De par le monde, une importance particulière est conférée à celle-ci, le Bénin n'est pas du reste. Conscient de l'enjeu, plusieurs mesures sont prises par les acteurs du système éducatif béninois afin de rendre l'éducation accessible à un grand nombre de personnes et l'adapter à leurs besoins. Des mesures de gratuité de l'école au primaire et au premier cycle du secondaire pour les filles, au recrutement et au reversement massif d'enseignants, le système éducatif béninois se veut efficient. Pour atteindre ses objectifs, l'un des grands défis qu'il doit relever est la formation de ses enseignants. Comme l'indique Roger Koudoadinou : « l'avenir de l'école béninoise ou plus précisément la qualité des hommes qui feront le Bénin de demain dépend de la qualité des enseignants que le Bénin choisit de former, de recruter et de faire officier dans les classes »¹, il est évident que la formation des enseignants doit occuper une place importante dans les politiques mises en œuvre, visant l'amélioration du système éducatif béninois afin d'assurer une bonne formation à la génération montante . « Un enseignant vous influence pour l'éternité, on ne peut jamais dire où s'arrête son influence »² disait Henry Adams, chaque enseignant est une force dont l'influence s'étendrait à "l'infini", laquelle influence pourrait être positive ou négative. En tant qu'enseignant, impacter positivement ses élèves, requiert la possession d'aptitudes bien précises. Au Bénin, outillés dès le départ par leurs formations initiales dans les universités et écoles professionnelles, les enseignants ont néanmoins besoin d'une mise à niveau perpétuelle s'inscrivant dans le cadre de la formation continue.

Ainsi au niveau de l'enseignement secondaire, depuis la réouverture des Ecoles Normales Supérieures, un module de formation exclusive sanctionnée par un BAPES ou un CAPES est institué à l'intention des enseignants détenteurs de diplômes académiques (Licence ou Maitrise) désirant suivre une formation professionnelle. Ce module de formation permet à ces enseignants d'acquérir des notions de pédagogie qui alliées aux connaissances préalablement acquises au cours de leurs formations académiques, les rendent plus performants. De plus, des journées pédagogiques ou journées de formation sont organisées à

¹ Roger Koudoadinou, *Curseurs Curatifs à un système éducatif dévasté*, Cotonou, Plumes Soleil, 2015, p. 33

² www.brainyquote.com/HenryAdams/Citations, consulté le 17/08/2017 à 22h 53

l'intention des enseignants afin de leur permettre de s'appropriier les contenus des programmes à enseigner et la manière de les enseigner à l'instar de la semaine de formation suivie par certains enseignants APE et ACE pendant les vacances, dont les acquis sont restitués aux vacataires au début de la rentrée. Mieux, des inspections pédagogiques ou visites de classes sont faites dans les CEG, à l'issue desquelles, des conseils spécifiques sont prodigués aux enseignants inspectés dans le but d'améliorer leur pratique de classe. Des séances d'Animation Pédagogique zonale qui consistent à convoquer des enseignants d'une même matière constitués en bassins, entretenus par des Inspecteurs et Conseillers Pédagogiques sur un thème pédagogique pertinent, sont organisées deux à trois fois par an. Les points abordés par les Inspecteurs et Conseillers Pédagogiques investis dans cette mission leur sont préalablement communiqués par l'Inspecteur départemental.

Moins sélective, plus inclusive et plus accessible aux enseignants à la base, l'Animation Pédagogique ou Animation d'Etablissement a été instaurée afin de combler les attentes en formation continue de la caste enseignante. Elle se déroule dans tous les établissements d'enseignement secondaire du territoire national, chaque semaine pendant deux heures. Belle initiative au départ, avec des objectifs précis: offrir aux enseignants un creuset de concertation et de partage d'expériences, faire aux enseignants des apports académiques et pédagogiques pour les aider à résoudre les problèmes qu'ils rencontrent dans leurs classes. Malheureusement, l'Animation Pédagogique hebdomadaire elle-même rencontre de nombreux problèmes qui peinent à être résolus, l'empêchant d'atteindre ces objectifs. Ayant fait ce constat nous avons décidé de consacrer notre mémoire de fin de formation pour l'obtention du BAPES au dysfonctionnement de l'Animation d'Etablissement. Quelles sont les caractéristiques du dysfonctionnement de l'Animation Pédagogique ? Quelles en sont les causes et les conséquences ? En vue d'apporter des réponses à ces préoccupations, notre démarche se résumera à l'élaboration d'un premier chapitre rendant compte des cadres théorique et méthodologique de la recherche et d'un second chapitre qui, quant à lui, sera consacré, à la présentation, à l'analyse et à la discussion des résultats de l'enquête effectuée, sans oublier les suggestions pour la restauration de l'Animation Pédagogique .

Chapitre I :

Cadre théorique et méthodologique de la recherche

Section 1 : Cadre théorique de l'étude

1-1. Problématique

Le développement de toute nation est subordonné à une bonne qualité des ressources humaines disponibles dans tous les domaines. Celui de l'enseignement ne déroge pas à la règle. En fait la performance d'un système éducatif est étroitement liée à la compétence de ses enseignants. Les intentions les plus nobles, les dispositifs les mieux conçus et les réformes relatives à l'école ne serviraient pas à grand-chose sans la volonté et l'appui de ces derniers chargés de les mettre en œuvre. Ainsi nous ne pouvons pas parler d'un système éducatif efficient si les enseignants ne sont pas formés initialement et surtout de façon continue pour mener à bien leur mission. Olivier Rebol dans son ouvrage *Qu'est-ce qu'apprendre ?* (1980) affirme que : « L'enseignement est une activité à long terme qui se déroule dans une institution spécifique, confiée à des personnes compétentes »³. La compétence dans le domaine de l'enseignement passe forcément par une perpétuelle actualisation des connaissances. John Cottan Dana le confirme : « celui qui a la prétention d'enseigner ne doit jamais cesser d'apprendre »⁴.

Conscient de cela le gouvernement béninois a pris l'Arrêté N°051 /MEPS /CAB /DC/DES /SP du 12 juillet 2002 instituant des rencontres hebdomadaires obligatoires dans les lycées et collèges du Bénin appelées **Animations Pédagogiques**. Cette disposition vise à combler les éventuelles lacunes de certains enseignants, et à actualiser les connaissances et informations dont disposent ceux-ci en fonction des nouvelles réformes mises en vigueur. L'Animation Pédagogique ainsi conçue est le lieu par excellence d'échange, de partage, de concertation d'idées constructives, d'autoformation et d'émergence de savoirs au sein des établissements. Il est connu de tous qu'elle est primordiale dans la formation continue de tout Enseignant. Qu'en est-il de la mise en œuvre de cette disposition étatique judicieusement et intelligemment conçue ?

Force est de constater que l'Animation Pédagogique est parfois mal exécutée dans certains établissements ou négligée par un certain nombre d'enseignants. Les défauts dans l'exécution de ces séances et le manque

³Cité par Hacquet Françoise, *Fiche de lecture (qu'est-ce qu'apprendre ?*, Olivier REBOUL, Paris, Ed PUF, Collection l'éducateur, 1980, 10^{ème} édition, 2010), 2014, p. 8

⁴ Cité par Jean Bouchon, *Enseigner le piano, un défi quotidien*, Contre-chant Editions, 2008, p. 205

d'intérêt de ces enseignants ne sont pas sans conséquences sur leurs pratiques de classe et indubitablement sur le rendement des apprenants à eux confiés.

Quelles sont donc les causes, manifestations et conséquences du dysfonctionnement de l'Animation d'Etablissement dans les collèges et lycées ? Quelles mesures idoines doivent être prises à divers niveaux afin de refréner ce dysfonctionnement ? Ce sont là les questions auxquelles nous essayerons de répondre au cours de cette étude consacrée au dysfonctionnement de l'Animation d'Etablissement.

1-2. Etat de la question

Pour mener à bien notre recherche nous avons exploré l'univers des bibliothèques afin de trouver des livres, articles ou mémoires ayant abordé notre sujet. Nombre de ces documents abordent le volet de l'importance de la formation continue de l'enseignant, quelques-uns spécifient l'Animation Pédagogique en tant que principal outil de formation continue de l'enseignant de français. En effet le mémoire de BAPES, Sogbadji (2015)⁵, évoque clairement que les séances d'Animation Pédagogique sont incontournables dans la formation continue de l'enseignant de français, il établit un diagnostic des problèmes qui marquent le déroulement de celles-ci. Puis il institue une liste non exhaustive de tâches à dérouler lors des séances d'Animation Pédagogique et suggère des solutions afin de rendre à l'Animation Pédagogique sa splendeur et pour que ses objectifs soient atteints.

De même le mémoire de BAPES, Hounza (2013)⁶, décrit l'Animation Pédagogique comme l'outil principal de mise à niveau des enseignants de français afin de perfectionner leurs prestations en classe grâce aux échanges d'expériences, à la recherche commune de solutions aux problèmes d'ordre pédagogique et ainsi par rebond améliorer le niveau des apprenants en français. Il ne manque pas de proposer des pistes à suivre en vue de rendre efficaces les séances d'Animation Pédagogique.

⁵ Serge Sogbadji, *Utilité de l'animation pédagogique pour l'enseignement du français : cas du CEG Katagon*, Porto-Novo, mémoire de BAPES/Français, ENS/P-N, 2015, 55 pages

⁶ Jean Léonard Hounza, *Importance de l'animation pédagogique dans l'enseignement du français au secondaire : cas du CEG Comé*, Porto-Novo, ENS/P-N, 2013, p. 10

Dans son mémoire de fin de formation pour l'obtention du Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Conseiller Pédagogique (CAFCP) de l'enseignement primaire, Tokponou (2011)⁷, insiste sur l'importance de l'UP, Unité Pédagogique, l'équivalente de l'Animation Pédagogique au primaire. Pour lui, cette activité développe des réflexes chez l'enseignant, le pousse à une auto-évaluation sur sa prestation devant ses élèves. Il est en mesure de savoir ce qu'il doit continuer ou cesser de faire afin de gagner en efficacité et améliorer la compréhension de ses apprenants. Ces séances facilitent la bonne compréhension des documents d'accompagnement et élèvent le niveau de culture générale des enseignants. Feroukhi (1994)⁸, soutient que la formation continue du corps enseignant est une nécessité incontournable. Pour lui, elle s'impose en raison de l'évolution et des changements permanents dans le savoir académique et le savoir-faire pédagogique.

Par ailleurs, plusieurs ouvrages et articles abordent de façon générale l'importance de la formation continue chez tout enseignant. Boko (2009)⁹ affirme que « du point de vue professionnel, l'enseignant est un individu qui peut-être plus que tout acteur de la vie sociale est obligé de renouveler et d'élargir toutes ses connaissances. A l'heure de l'internet où l'univers tout entier est à portée des doigts, les élèves s'informent des méthodes et des savoirs faire à une vitesse inimaginable, malheur à l'enseignant qui s'assied sur ses premiers acquis ». L'enseignant soucieux d'être performant doit donc continuer à se cultiver puisque de nombreuses informations parviennent déjà à ses apprenants grâce au numérique. Kouloadinou (2016)¹⁰, affirme que : « nul ne peut se prétendre outillé à vie pour exercer le délicat métier d'enseigner s'il ne s'investit au quotidien à échapper à la glaise de la médiocrité», l'importance de l'instruction et de la formation permanente de l'enseignant est manifeste.

De plus, un article de l'IFE-ENS de Lyon (2006)¹¹, décrit l'initiative de la formation continue comme créatrice d'espaces et de temps disponibles afin de mieux comprendre la nature des difficultés ordinaires d'apprentissage que

⁷ Fidèle Tokponou, *Les séances d'unité pédagogique à l'école primaire : impact sur la formation continue des enseignants : cas de la circonscription scolaire de Ouaké*, Porto-Novo, mémoire de fin de formation pour l'obtention du Certificat d'Aptitudes aux fonctions de Conseiller Pédagogique (CAFCP), centre de formation des personnels d'encadrement de l'éducation nationale (CFPEN), 2011, p. 36

⁸ D. Feroukhi, « *Système de formation des enseignants en Algérie* », Alger, UNESCO, 1994, p. 9

⁹ Gabriel Boko, *Psychologie et guidance en milieu africain*, Cotonou, CAAREC édition, 2009, p. 205

¹⁰ Roger Kouloadinou, *Dégoûts et Engouements d'une génération*, Plumes Soleil, 2016, p. 57

¹¹ IFE-ENS de Lyon, « *Une formation continue des enseignants aujourd'hui* », Dossier : enseigner, un métier qui s'apprend n°435, Lyon, 2006, p.1

rencontrent les élèves d'une part, mais aussi les problèmes d'enseignement des enseignants d'autre part, auxquels sont confrontés les professionnels de l'éducation et de l'enseignement. Cet article propose des pistes de formation à l'ère actuelle, celle du numérique et insiste largement sur la formation des formateurs.

Houpert (2005)¹², pense que la formation continue est à ancrer dans les habitudes des enseignants et vue comme source d'acquisition de compétences, creuset d'échanges, de partage d'expériences, d'application ou d'abandon de techniques, de développement de nouvelles méthodes et d'expérimentation. Aussi est-elle un espace de socialisation professionnelle où l'enseignant apprend à confronter son point de vue à celui des autres dans le respect mutuel.

Après une étude comparative de la formation des enseignants de 41 pays à travers le monde, Gimeno et Ibanez (1981)¹³ déduisent que pour le perfectionnement des enseignants: « des cours devraient être organisés et d'autres dispositions prises pour permettre aux enseignants d'améliorer leurs qualifications, de modifier ou d'élargir le champ de leur activité, de prétendre à une promotion et de se tenir au courant des progrès réalisés dans leurs disciplines et dans leurs domaines d'enseignement, pour le contenu aussi bien que les méthodes » .

Evidemment ces documents ont abordé l'aspect de l'importance de la formation continue, et quelques-uns directement de l'Animation Pédagogique sans pour autant s'appesantir sur les différentes irrégularités observées à ces séances de perfectionnement, aspect que notre travail prendra en compte d'où son intérêt.

1-3. Objectifs de l'étude

Notre travail vise plusieurs objectifs de deux ordres : l'objectif général de la recherche puis des objectifs spécifiques qui concourent à l'atteinte de celui général.

¹² Danièle Houpert, « *En quoi la formation continue des enseignants contribue-t-elle au développement des compétences professionnelles* », Pouitou-Charentes, Cahiers pédagogiques, Vol 435, IUFM, 2005, p. 10-11

¹³ José Blat Gimeno et Ricardo Ibanez, *La formation du personnel enseignant du premier degré et du secondaire : étude comparative*, UNESCO, Paris, Presses Universitaires de France, 1981, p. 263

1-3-1.Objectif général

L'objectif général de notre étude est de présenter le dysfonctionnement de l'activité d'Animation d'Etablissement en atelier de français au CEG BIO GUERRA, puis proposer des solutions adéquates.

1-3-2.Objectifs spécifiques

Notre objectif général se décline en ces objectifs spécifiques :

- Révéler les manifestations du dysfonctionnement de l'Animation d'Etablissement en atelier de français ;
- Discerner les causes et conséquences de ce dysfonctionnement ;
- Proposer des solutions pour une meilleure mise en œuvre de cette Animation.

1-4. Hypothèses de la recherche

Afin d'atteindre les objectifs ci-dessus évoqués nous avons émis les hypothèses suivantes :

- Plusieurs irrégularités empêchent le bon déroulement de l'Animation Pédagogique ;
- Certains enseignants de français négligent l'Animation Pédagogique du fait de la vacuité ou de l'inadéquation à leurs besoins du contenu desdites Animations ;
- Il n'existe pas un contrôle rigoureux des Animations Pédagogiques par l'administration et le corps de contrôle ;
- le dysfonctionnement de l'activité d'Animation d'Etablissement entraîne une mauvaise prestation de l'enseignant en classe.
- les irrégularités constatées lors de l'activité d'Animation d'Etablissement expliquent en partie le mauvais rendement des élèves.

1-5 Clarification conceptuelle

Etant donné que certains mots ou expressions peuvent changer de sens selon le contexte d'emploi, nous avons jugé nécessaire de définir certains concepts clés autour desquels s'articule notre sujet de recherche. Pour ce faire nous partirons si possible de l'étymologie de ces termes, nous donnerons leurs

définitions selon les dictionnaires puis nous les clarifierons en fonction de notre contexte de recherche.

- **Dysfonctionnement**

Du préfixe grec « *dys* » qui signifie trouble ou difficulté et du mot français « *fonctionnement* » qui veut dire bonne marche, le dysfonctionnement est un trouble, un défaut, une défaillance dans l'exécution d'une tâche donnée par un organe ou par des personnes. Cet unique sens est bien celui qui nous intéresse.

- **Animation**

Du latin « *animatio* » de « *animo* » qui veut dire souffle, âme, *Le Grand Robert* définit l'animation comme le fait de donner la vie, du souffle, du mouvement, stimuler. Il peut s'agir de donner de la vivacité à un groupe, à un ensemble.

- **Animation d'établissement**

L'Animation d'Etablissement, généralement appelée Animation Pédagogique, est une réunion, une séance de travail hebdomadaire au cours de laquelle les enseignants d'une même discipline se retrouvent pour un travail d'échanges sur des questions d'ordre pédagogique ou spécifique liées à leurs disciplines. Elle s'inscrit dans le cadre de la formation permanente et continue, dirigée par l'Animateur d'Etablissement initialement nommé selon des critères bien définis. Elle rassemble les enseignants d'un même établissement pour réfléchir, analyser et résoudre les difficultés que chacun d'eux rencontre dans l'exécution du programme scolaire dans les classes. Elle peut s'élargir à des zones ou à plusieurs établissements se regroupant sous la direction des Inspecteurs et des Conseillers Pédagogiques. Elle vise à mettre tous les enseignants au même niveau d'information et limiter les éventuelles erreurs commises en classe afin d'améliorer leurs prestations.

Section 2 : Cadre méthodologique

2-1 La recherche documentaire

Ce type de recherche est le premier auquel nous avons eu recours. Afin d'élaborer notre revue de littérature nous avons fait des investigations dans des centres de documentation notamment la bibliothèque de l'ENS de Porto-Novo, de l'INFRE, du CAEB sans oublier celle du CFPEN. Certains articles sur internet nous ont été utiles ainsi que des dictionnaires afin d'établir la clarification conceptuelle.

2-2. La recherche empirique ou expérimentale

Afin de confirmer ou d'infirmer les hypothèses préalablement émises sur notre sujet et d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés, nous avons donc mené une enquête à propos de l'Animation Pédagogique. Celle-ci s'inscrit dans un cadre physique donné et cible une population bien déterminée. Nous avons ainsi obtenu des résultats en utilisant des techniques et des instruments de recherche.

2-2-1. But de la recherche

Le but de notre recherche est de faire l'inventaire des manifestations, des causes, des conséquences du dysfonctionnement de l'activité d'Animation d'Etablissement et de proposer des mesures visant à réduire ce dysfonctionnement.

2-2-2. Cadre physique de la recherche

Nous avons effectué nos stages d'initiation et de qualification professionnelle au CEG BIO GUERRA, cadre que nous avons jugé favorable à notre enquête.

Le CEG BIO GUERRA est situé dans la commune de Porto-Novo, département de l'Ouémé. Il fut créé en 1982 par le Directeur de la Gendarmerie

nationale le Colonel Nestor Amoussou BEHETON afin de faciliter la scolarisation des enfants de gendarmes des camps n°1, n°2 et des environs. A l'origine un cycle primaire, qui a ensuite été reconverti en premier cycle du secondaire pour les filles de gendarmes uniquement, progressivement l'accès a été autorisé à tout type d'apprenants garçons et filles, descendants de gendarmes ou non. En 2009 le second cycle y a vu le jour comportant deux séries, la D et la A2. Il est situé dans le quartier Oganla plus précisément dans l'enceinte du camp de gendarmerie n°2 en face de l'Ecole Nationale de la Gendarmerie. Le site très exigü, est enchâssé par l'ancien cimetière municipal et la caserne. Son premier Directeur fut Monsieur GNIMASSOU Nestor. A la tête dudit CEG se sont succédé six chefs d'établissement jusqu'à ce jour. Le tableau ci- après en rend compte :

Tableau n °1 : Succession des directeurs du CEG BIO GUERRA 1982-2017

N° d'ordre	Noms et prénoms	période
01	GNIMASSOU Nestor	1982-1991
02	EYIBIYI Romuald Lokman	1991-2000
03	MANKABIO S. Polycarpe	2000-2003
04	HOUNPKE Jean	2003-2006
05	KOUKOUI Pascal	2006-2013
06	VODOUNNOU Eustochie	2013-2017

Il est donc actuellement dirigé par Madame VODOUNNOU Eustochie, assistée par un Censeur Madame ZANKANKLOUNON Agathe épouse YONRONFIN, deux Surveillants : Madame QUENUM Ida et son adjoint Monsieur KOUMAKPAYI Issa. Cette équipe est appuyée par deux secrétaires et deux gardiens. En ce qui concerne les enseignants de français, ils sont au nombre de 26 dont 25 honoraires dans ce CEG qui comporte 33 groupes pédagogiques. L'établissement est doté d'un bloc administratif constitué d'une direction, d'un censorat, d'une surveillance générale, d'un laboratoire qui sert

d'abri à la 3^{ème} ML. Le CEG BIO GUERRA dispose de 18 classes en matériaux définitifs et 6 classes en matériaux précaires à quelques mètres de là. Il a tout de même reçu au titre de l'année 2016-2017 un effectif de 1644 élèves : 864 filles et 780 garçons.

2-2-3 Population cible et échantillonnage

Pour la présente étude nous nous sommes intéressée aux enseignants de français du CEG BIO GUEERA et de quelques autres établissements de Porto-Novo, aux animateurs d'établissements, et aux membres du corps de contrôle en l'occurrence les inspecteurs et conseillers pédagogiques.

2-2-4 Techniques et instruments de recherche

Conformément au choix des personnes cibles de notre enquête, nous avons élaboré 3 différents questionnaires, constitués d'une part de questions fermées et d'autre part de questions à choix multiples. Ces questionnaires visent à recueillir des informations sur les types d'irrégularités observées lors des séances d'Animation Pédagogique, leurs causes, leurs répercussions sur le système éducatif et les mesures correctives adéquates. Une observation des séances d'Animation Pédagogique lors de nos stages nous a aussi permis de collecter de nombreuses informations.

2-2-5 Mode d'analyse et traitement de données

Nous exposons dans cette rubrique les différentes démarches ayant facilité l'analyse des informations recueillies par le biais de nos questionnaires. Après le dépouillement des questionnaires récupérés, nous présenterons les résultats dans des tableaux que nous interpréterons ensuite.

2-2-6 Difficultés rencontrées

Plusieurs difficultés ont été rencontrées lors de la réalisation de ce travail. En ce qui concerne notre recherche documentaire nous avons eu du mal à trouver des mémoires ou documents ayant abordés notre sujet de recherche. Les quelques informations que nous avons pu trouver ne concernent qu'une infime partie de notre sujet. Quant à la collecte d'informations par les questionnaires, elle s'est heurtée à divers obstacles :

- La disponibilité très limitée des enseignants en raison des travaux de correction des divers examens de fin d'année ;
- La réticence de certains enseignants à participer à notre enquête en remplissant les questionnaires ;
- Le refus de nous retourner les questionnaires après remplissage.
- Une économie de vérité par les enquêtés dans les réponses fournies.

Chapitre II :

**Présentation, analyse des
résultats, discussion et
suggestions**

SECTION 1 : Présentation, analyse des résultats

Cette section nous permettra de présenter les résultats de notre enquête et d'en proposer une analyse.

1-1. Présentation des résultats

Tableau n°2 : Constat après dépouillement

	Enseignants	Animateurs Pédagogiques	Inspecteurs et Conseillers Pédagogiques
Distribués	70	10	5
Récupérés	47	7	4
Pourcentage (en %)	68	70	80
Exploitable	42	6	4
Pourcentage (en %)	90	86	100

La considération des valeurs inscrites dans ce tableau fait remarquer que tous les questionnaires n'ont pas été récupérés. Dans la catégorie des enseignants, sur les 70 questionnaires distribués, 47 ont pu être récupérés, soit 68%. Sur les 47 questionnaires récupérés 42 étaient exploitables, donc 90%. En ce qui concerne ceux distribués aux Animateurs d'Etablissements, sur les 10 distribués nous avons pu récupérer 07 soit un pourcentage de 70 % sur lesquels 06 étaient exploitables, soit 86%. Quant aux questionnaires adressés aux Inspecteurs et Conseillers pédagogiques, nous en avons émis 5 et 4 nous ont été retournés soit 80% exploitables.

1-1-1. Le pôle des Enseignants

Question n°1 : Pour vous l'Animation Pédagogique est :

Pas importante **Peu importante** **Très importante**

Tableau n ° 3 : Importance de l'Animation Pédagogique

Réponses	Fréquence	Pourcentage
Pas importante	00	00 %
Peu importante	00	00%
Très importante	42	100%
Total	42	100%

Ce tableau nous montre que la totalité des 42 enseignants interrogés considèrent l'Animation comme très importante, soit un pourcentage de 100%.

Question n° 2 : Assistez-vous régulièrement aux séances d'Animation Pédagogique dans votre établissement ?

Oui **Non** **Ailleurs**

Tableau n °4 : Assistance des enseignants aux séances d'Animation Pédagogique

Réponses	Fréquence	Pourcentage
Oui	33	79%
Non	9	21%
Ailleurs	00	00%
Total	42	100%

Ce tableau laisse voir que sur les 42 enseignants, reconnaissant tous l'importance de l'Animation Pédagogique, 33 soit 79% assistent aux séances d'Animation Pédagogique. D'un autre côté 9 enseignants sur les 42 soit 21% n'assistent pas aux séances d'Animation Pédagogique pour des raisons personnelles.

Question n° 3 : Pensez-vous que le crédit horaire accordé aux Animations Pédagogiques est suffisant ?

Oui Non

Pourquoi ?.....

Tableau n°5 : Avis sur le crédit horaire accordé à l'AP

Réponses	Fréquence	Pourcentage
Oui	23	55%
Non	19	45%
Total	42	100%

Les avis à propos du crédit horaire accordé aux Animations Pédagogiques sont partagés.

23 enseignants sur les 42 interrogés, soit 55%, ont répondu oui à la question, l'un d'eux a même ajouté que l'Animation Pédagogique devrait être bimensuelle puisqu'aucun point sérieux n'est mis à l'ordre du jour à chaque fois qu'ils se réunissent. Par contre les 19 autres, soit 45%, pensent que les deux heures hebdomadaires consacrées à l'Animation Pédagogique seraient insuffisantes pour l'atteinte des objectifs de cette initiative. Les deux heures ne permettrait pas de discuter réellement et dans les détails des points à l'ordre du jour.

Quelques uns ont expliqué que les deux heures d'Animation hebdomadaire seraient suffisantes si elles étaient bien gérées.

Question n° 4 : Le contenu des AP se rapporte-t-il à vos préoccupations et difficultés ?

Oui Non Pas toujours

Tableau n°6 : Rapport du contenu des AP aux préoccupations et difficultés

Réponses	Fréquence	Pourcentage
Oui	22	53%
Non	00	00%
Pas toujours	20	47%
Total	42	100%

Selon les données de ce tableau 53% des enseignants sujets de notre enquête, soit 22 des enseignants interrogés, affirment que le contenu des Animations se rapporte à leurs difficultés et à leurs préoccupations. Pour les 20 autres, soit 47 % les contenus ne sont pas toujours relatifs à leurs attentes.

Question no 5 : Êtes-vous satisfaits de la prestation des AE pendant l'AP ?

Oui Non Pas toujours

Tableau n° 7 : Satisfaction par rapport à la prestation des AE

Réponses	Fréquence	Pourcentage
Oui	11	27%
Non	24	58%
Pas toujours	7	15%
Total	42	100%

Ici se forment trois groupes. Le premier constitué de 11 enseignants, soit 27 %, satisfait de la prestation des animateurs d'établissements. Le deuxième, le plus grand, de 24 enseignants soit 58% n'est pas du tout satisfait de la prestation des animateurs d'établissement pendant les séances d'animation pédagogique. Pour eux, leurs animateurs ne maîtriseraient pas certaines notions, ne prépareraient rien d'intéressant pour les AP, à un point où l'on semble perdre son temps en assistant à de telles activités ; les épreuves des devoirs surveillés et les corrigés-types ne sont pas soumis à l'atelier pendant l'AP, alors que l'animateur n'a pas le temps de les relire. On constaterait souvent que les épreuves contiennent des fautes graves qui perturbent le déroulement des devoirs et agissent sur les notes

des apprenants. Certains AE n'aiment pas qu'on exprime des avis différents des leurs, ils aiment s'imposer. Pour le troisième groupe, partagé entre un " oui " et un " non", 07 des enseignants soit 15 %, affirment ne pas toujours être satisfaits de la prestation des animateurs d'Établissement. Cette dernière frange trouve que des efforts supplémentaires doivent être faits par les AE.

Question n° 6 : Trouvez-vous à l'AP des solutions applicables aux problèmes pédagogiques auxquels vous êtes confrontés en classe ?

Oui **Non** **Partiellement**

Tableau n°8 : Découverte de solutions applicables aux problèmes aux AP

Réponses	Fréquence	Pourcentage
Oui	15	37 %
Non	8	20%
Partiellement	19	43%
Total	42	100%

15 des enseignants enquêtés, soit un pourcentage de 37%, reconnaissent trouver aux séances d'Animation Pédagogique, des solutions applicables aux problèmes pédagogiques rencontrés en classe tandis que 08, soit 20 %, affirment ne pas en tirer du tout. Les 19 autres, soit 43 %, sont peu satisfaits des solutions trouvées lors des animations pédagogiques ; ces solutions sont selon eux partiellement applicables à leurs problèmes pédagogiques.

Question n° 7 : Que remarquez-vous d'inconvenants aux AP ?

Retard **Bavardage** **Manipulation de téléphone**
Désintérêt **Autres**

Tableau n°9 : Faits inconvenants remarqués aux AP

Réponses	Fréquence	Pourcentage
Retard	5	12%
Bavardage	8	20%
Manipulation de téléphone	3	08%
Désintérêt	15	36%
Autres	11	24%
Total	42	100%

12 % des enseignants déplorent le retard aux séances d'Animation Pédagogique, 20% des enseignants interrogés ont remarqué comme fait inconvenant aux animations le bavardage, 08 % déplorent la manipulation des téléphones portables, 36% constatent un désintérêt total de certains collègues lors des séances. 24% ont constaté d'autres faits, comme par exemple l'utilisation de ce créneau pour corriger des copies, se restaurer, instaurer des débats sur l'actualité politique et d'autres sujets. Certains de leurs collègues rentrent avant la fin du déroulement de l'ordre du jour pour divers prétextes. Ils signalent aussi l'improvisation de certains animateurs d'Etablissements, leurs incapacités de diriger ou d'assurer la police des débats. Il s'y observe aussi des conflits d'intérêts ou de personnalité.

Question n° 8 : Recevez-vous des membres de l'administration ou du corps de contrôle pendant les séances d'AP ?

Oui Non Parfois

Tableau 10 : Visite des membres de l'administration ou du corps de contrôle (selon les enseignants)

Réponses	Fréquence	Pourcentage
Oui	8	20%
Non	26	60%
Parfois	8	20%
Total	42	100%

De ce tableau il ressort que 8 enseignants, c'est à dire, 20 % des interrogés, ont reconnu avoir reçu des membres de l'administration pendant les Animations Pédagogiques, ceux-ci viennent s'enquérir des difficultés et exhortent l'atelier au travail bien fait. 60%, soit 26 des enseignants interrogés ont affirmé ne pas recevoir des membres de l'administration, du corps de contrôle lors des séances d'Animation Pédagogique. Les 08 autres, soit 20%, affirment qu'ils reçoivent parfois des membres de l'administration pas pour quelque contrôle, mais plutôt pour des informations ponctuelles. Pour eux, il s'agit du Directeur, du Censeur ou parfois du Surveillant venu parler de cotisations afin d'honorer des collègues admis à la retraite ou soutenir des collègues éplorés.

Question n° 9 : Pensez-vous que l'Animation Pédagogique influence la prestation de l'Enseignant en classe ?

Tableau n°11 : Avis sur l'influence de l'AP sur la prestation de l'enseignant

Réponses	Fréquence	Pourcentage
Oui	40	96%
Non	02	04%
Total	42	100%

Pour 96% des enseignants sujets de l'enquête, l'Animation Pédagogique, si elle est faite dans les règles de l'art, influence la prestation de l'enseignant. Qu'il s'agisse de résolutions de problèmes pédagogiques, des directives pour la

correction des copies d'apprenants et de mise à niveau des connaissances des enseignants tirées des Animations Pédagogiques, tout cela concourt à l'amélioration de la prestation de l'enseignant. Très utiles pour les enseignants en début de carrière, ces séances les aident à s'imprégner des réalités du terrain et à améliorer l'élaboration de leurs fiches pédagogiques. Les Animations Pédagogiques permettent une confrontation des idées et favorisent l'élaboration facile du planning d'exécution du programme afin que toutes les classes de chaque promotion soient au même niveau. Le perfectionnement de la prestation de l'enseignant influence notamment la compréhension des apprenants et par ricochet le rendu de ces derniers pendant les compositions. Dans les établissements où l'Animation Pédagogique est mal faite on observe une disparité dans le déroulement des activités pédagogiques. Pour la minorité, 06 %, ayant répondu non, les Animations Pédagogiques ne peuvent influencer la prestation de l'enseignant puisqu'elles sont mal faites.

1-1-2 Le pôle des animateurs d'établissements

Question n° 1 : Depuis combien de temps assurez-vous la charge d'animateur pédagogique ?

Tableau n° 12 : Ancienneté au poste d'AE

Réponses	Fréquence	Pourcentage
]-∞ ; 2]	02	34%
] 2 ; +∞ [04	66%
Total	06	100%

34 % des animateurs d'établissements que nous avons interrogés assurent cette responsabilité depuis plus de deux ans ; ils sont dotés d'une certaine expérience. La majorité soit 66% occupent ce poste depuis deux ans ou moins, ceux-ci sont à leurs débuts, donc en quelque sorte moins expérimentés.

Question n°2 :Avez-vous reçu une formation dans ce cadre ?

Oui Non

Tableau n ° 13 : Formation dans le cadre de l'exercice de la fonction d'AE

Réponses	Fréquence	Pourcentage
Oui	01	17%
Non	05	83%
Total	06	100%

05 animateurs sur les 06 interrogés, soit 83%, affirment n'avoir pas reçu de formation dans le cadre de leur fonction d'AE. Le seul enseignant, soit un pourcentage de 17 %, ayant reçu cette formation a expliqué qu'elle date de 3 ans et était très sélective, un nombre réduit d'animateurs d'établissements y étaient invités. La plupart des AE assureraient donc leurs responsabilités sans être formés pour.

Question n ° 3:Les enseignants de votre atelier sont-ils assidus et ponctuels aux séances ?

Toujours Peu Pas du tout

Tableau n°14 : Assiduité et ponctualité des enseignants

Réponses	Fréquence	Pourcentage
Toujours	00	00%
Peu	02	34%
Pas du tout	04	66%
Total	06	100%

Les données de ce tableau montrent que les AE déplorent pour la plupart le fait que les enseignants de leurs ateliers soient souvent en retard aux séances d'Animation Pédagogique ou carrément absents. Les absences font que ces enseignants, n'ayant peut-être pas cherché à savoir ce qui a été fait, commettent des erreurs dans l'exécution du programme. C'est parfois à la proposition des

épreuves que les AE se rendent malheureusement compte que tous les collègues n'ont pas respecté le planning du collège ou ne sont pas au même niveau que les autres.

Question n ° 4 : Quelles sont les difficultés rencontrées dans l'exercice de votre fonction d'AE ?

Tableau n° 15 : Difficultés rencontrées par les AE

Réponses	Fréquence	Pourcentage
Choix de l'ordre du jour	04	84%
Désinvolture des collègues	03	50%
Retard	04	67%
Absence	03	50%
Gestion des débats	05	84%

Les difficultés rencontrées par les AE sont diverses. Pour 84%, l'un des problèmes est le choix de l'ordre du jour des séances des Animations Pédagogiques, pouvoir l'adapter aux besoins des enseignants de l'atelier et réussir à les intéresser tous, quel que soit le niveau où ils interviennent. Il arrive, lorsque l'ordre du jour est un sujet concernant le second cycle, que les enseignants de l'atelier n'ayant pas de classe de ce cycle, se désintéressent, s'occupent à d'autres choses parce qu'ils ne se sentent pas concernés, et vice versa. Ensuite vient logiquement la désinvolture face aux activités dénoncée par 50% des AE ; certains enseignants à l'AP semblent ne pas du tout être intéressés. Ils ne participent pas aux débats, refusent catégoriquement d'être secrétaire de séance, organisent des groupes de bavardage, se distraient en surfant sur internet ou en se restaurant dans la salle ou encore, ils transforment les conseils d'animations en séances de correction de copies et de remplissage de bulletin. Désinvolture face à l'Animation Pédagogique va de pair avec retard et absence. 05 des AE interrogés, soit 84%, indiquent qu'ils ont des difficultés quant à la gestion des débats qui dérapent souvent, deviennent houleux et se terminent en grosses disputes.

Question n° 5 : Sur quelles bases définissez-vous l'ordre du jour des AP ?

Tableau n°16 : Critères de définition de l'ordre du jour des AP

Réponses	Fréquence	Pourcentage
Nécessité de la période scolaire	05	84 %
Besoins conventionnels d'un l'atelier	06	100%
Proposition de l'atelier	02	34%

La définition de l'ordre du jour par les AE est subordonnée à trois facteurs selon le tableau : en premier lieu, les nécessités de la période scolaire (prise de contact de l'atelier avec les nouveaux collègues à la rentrée, proposition d'épreuves et corrigé-type pour les devoirs etc.) pour 84% des AE interrogés ; en second lieu, les besoins conventionnels d'un atelier (notions de Grammaire, d'Orthographe, Méthodologie des trois exercices du Baccalauréat etc.) et pour finir, seulement 34% des AE interrogés ont répondu définir l'ordre du jour en fonction des propositions de l'atelier.

Une parcelle du temps de l'AP est consacrée aux divers : admission à la retraite d'un enseignant de l'atelier, accouchement d'un enfant par une collègue, décès d'un parent ou autres. Le piège à éviter est que ces sujets empiètent sur le temps à consacrer aux sujets importants. Toutes les activités programmées que les AE jugent nécessaires sont-elles vraiment adaptées aux besoins des enseignants de leurs ateliers ?

Question n ° 6 : Selon vous, les séances d'AP arrivent-elles à satisfaire les besoins en formation de ces enseignants ?

Oui Non Pas du tout

Tableau n°17 : Avis sur la satisfaction des besoins en formation des enseignants par l'AP

Réponses	Fréquence	Pourcentage
Oui	01	17%
Non	04	67%
Partiellement	01	16%
Total	06	100%

Pour 67 % de cette tranche de la population cible, les Animations Pédagogiques ne résolvent pas tous les problèmes relatifs à la formation continue, 17 % pense que cette formation est suffisante, 16% affirment que cette formation est partiellement suffisante. Il en ressort que l'AP ne comble pas réellement tous les besoins en formation de l'enseignant.

Question n ° 7 : Pendant les Animations Pédagogiques, recevez-vous des visites des membres de l'administration ou du corps de contrôle ?

Jamais Souvent Sur invitation

Tableau n°18 : Visite des membres de l'administration ou du corps du contrôle

Réponses	Fréquence	Pourcentage
Jamais	05	84%
Souvent	00	00%
Sur invitation	01	16%
Total	06	100%

84 % des enseignants interrogés affirment que pendant les Animations Pédagogiques, ils ne reçoivent pas de visite des membres du corps de contrôle. Seulement 16 % ont affirmé recevoir des membres du corps de contrôle sur

invitation. Quant à l'administration, les Censeurs se contentent du cahier d'AP, il n'y aurait donc pas un contrôle rigoureux de l'Animation Pédagogique.

Question n ° 8 : Selon vous, est-ce que les Animations Pédagogiques sont réussies ?

Oui Non Partiellement

Tableau n°19 : Degré de réussite des Séances d'AP (selon les AE)

Réponses	Fréquence	Pourcentage
Oui	01	17%
Non	01	17%
Partiellement	04	66%
Total	06	100%

66 % des AE reconnaissent que les AP sont partiellement réussies en raison des nombreux problèmes précités. Seulement 17 % les trouvent réussies, et les 17% restants jugent ces séances pas du tout réussies. L'Animation Pédagogique pas réussie ou partiellement réussie ne pourrait donc pas atteindre les objectifs qu'elle se fixe.

1-1-3 Le pôle des Inspecteurs et Conseillers Pédagogiques

Pour ce qui est de cette portion de la population-cible, il est à noter qu'aucun Inspecteur n'a pu être joint lors de la distribution des questionnaires.

Question n°1 : Quel est le bien-fondé des Animations Pédagogiques ?

Tableau n °20 : Bien fondé de l'AP

Réponses	Fréquence	Pourcentage
Creuset de concertation	4	100%
formation continue	4	100%
Remise à niveau des connaissances	4	100%

Tous les Conseillers Pédagogiques interrogés ont été unanimes sur le bien-fondé de l'Animation Pédagogique. Considérée comme le creuset par excellence de la concertation dans les établissements, entre enseignants d'une même matière, l'Animation Pédagogique est le principal moyen de formation continue et de remise à niveau des connaissances. Ses séances ne devraient pas être prises à la légère par tout enseignant soucieux d'améliorer sa pratique enseignante.

Question n°2 : Quelle est la fréquence idéale des Animations Pédagogiques ?

Tableau n°21 : Fréquence idéale des séances d'AP

Réponses	Fréquence	Pourcentage
Une fois par semaine	4	100%
Autres	0	0%

100% des Conseillers Pédagogiques faisant partie de la population-cible considèrent les deux heures hebdomadaires accordées à l'Animation Pédagogique selon les textes comme idéales.

Question n °3 : Est-ce que les Animations Pédagogiques sont-elles réussies ? Et pourquoi ?

Oui Non Pas toujours

Tableau n °22 : Degré de réussite des séances d'AP (selon les membres du corps de contrôle)

Réponses	Fréquence	Pourcentage
Oui	0	0%
Pas toujours	4	100%
Non	0	0%

Les 04 Conseillers Pédagogiques soit 100% affirment que les séances d'Animation Pédagogique ne sont toujours pas réussies. Les raisons énumérées se résument en une transformation des Animations Pédagogiques en réunions politiques, en moment de restauration ou d'échanges sur divers sujets ne concernant pas l'école. Il est à remarquer aussi l'absence et le retard des enseignants, le plus souvent des vacataires qui sont à cheval sur plusieurs établissements. Les Animations Pédagogiques sont parfois faites sans préalable planification, les divers points de vue ne sont pas toujours exprimés de manière

convenante, donnant ainsi lieu à des disputes. Certains enseignants ne prennent pas au sérieux les séances, on y observe une désinvolture totale ou partielle. Tous les Animateurs d'Établissements ne sont pas toujours en mesure de jouer pleinement leur rôle. Les points à l'ordre du jour des animations sont parfois dépourvus de sens et d'intérêt pour les enseignants de l'atelier. Il se pose ici le problème de l'imposition de l'ordre du jour, sans consensus de l'atelier. Les séances d'Animation Pédagogique ne sont pas toujours payées dans certains établissements, poussant des enseignants à les suivre ailleurs ou carrément s'adonner à d'autres activités.

Question n°4 : Y-a-t-il des lois qui sanctionnent la désinvolture face aux Animations Pédagogiques ?

Tableau n ° 23 : Existence de lois sanctionnant la désinvolture

Réponses	Fréquence	Pourcentage
Oui	0	0%
Non	4	100%

Comme l'indique les données du tableau, aucune loi ne sanctionne les enseignants coupables d'actes inconvenants lors des animations ou manifestant une désinvolture envers le concept d'Animation Pédagogique. Alors les enseignants ne craignant rien, s'absentent ou se comportent mal au cours de l'Animation Pédagogique.

Question n°5 : Quel est selon vous l'impact des Animations Pédagogiques sur le rendement scolaire ?

Les Conseillers Pédagogiques ont répondu à l'unanimité que l'Animation Pédagogique faite dans les règles de l'art améliore la pratique pédagogique avec un effet direct sur la compréhension des apprenants et sur l'atteinte des objectifs pédagogiques de la relation éducative entre enseignant et apprenant. Le rendement des apprenants est alors plus reluisant. Les enseignants récemment sortis d'écoles ou de facultés en font un creuset de formation et d'entraide. Les Animations Pédagogiques permettent à tout enseignant de participer à l'harmonisation des points de vue sur la répartition du programme de chaque trimestre, le point sur l'exécution des programmes avant chaque série de devoirs surveillés afin de jauger le niveau atteint et choisir une épreuve adéquate, la proposition, l'adoption des épreuves et l'élaboration des clés de correction. La participation à toutes ces activités oblige les enseignants à se remettre en cause

et à s'investir afin de parfaire leurs pratiques pour rendre leurs apprenants plus compétents.

Question n°6 : Est –ce que le problème du système éducatif serait dû en partie au mauvais fonctionnement des Animations Pédagogiques ?

Tableau n°24 : Rapport entre dysfonctionnement de l'AP et problème du système éducatif

Réponses	Fréquence	Pourcentage
Oui	4	100%
Non	0	0%

Tous les Conseillers Pédagogiques ont répondu oui à cette question. Le dysfonctionnement de l'Animation Pédagogique serait en partie tributaire des problèmes du système éducatif. Une réorganisation de l'Animation Pédagogique pourrait donc aider à améliorer les résultats de notre système éducatif.

1-2 Vérification des hypothèses

Hypothèse 1 : Plusieurs irrégularités empêchent le bon déroulement de l'Animation Pédagogique.

Afin de vérifier cette hypothèse, en premier lieu, nous avons demandé aux enseignants de nous dire ce qu'ils remarquaient d'inconvenants aux séances d'Animation Pédagogique (question n°7 du questionnaire adressé aux enseignants). Aucun d'eux n'a manqué de répondre à cette question. Ils reconnaissent ainsi que des irrégularités sont observées lors de ces séances, ainsi nous en avons perçu la diversité. Sur les 42 enseignants dont les réponses ont été exploitées, 24 % ont évoqué la transformation de l'Animation Pédagogique en séances de restauration, de correction de copies et le désintéressement. 12% ont évoqué le retard, 24% l'absence, 08 % la manipulation des téléphones portables, 28% le bavardage, les départs en pleine séance, 58% la mauvaise prestation des AE et 15% la prestation plus ou moins satisfaisante de l'AE.

Quant aux AE, les réponses à la question relative à l'assiduité, la ponctualité des membres de leurs ateliers (Question n°3 du questionnaire adressé aux AE) et celle liée aux difficultés rencontrées dans l'exercice de leurs fonctions (Question n° 4 du questionnaire adressé aux AE) nous éclairent. Les AE ont à 67% indiqué tout d'abord l'absence et le retard comme éléments

caractéristiques du dysfonctionnement de l'AP, ensuite, ils ont évoqué la transformation des débats en disputes, le refus catégorique de participer aux activités de l'atelier ou d'officier en tant que secrétaire de séance. Ces facteurs du dysfonctionnement n'avaient pas tous été énumérés par les enseignants.

Enfin, de leur côté les Conseillers Pédagogiques ont notifié un certain nombre de faits caractéristiques du dysfonctionnement de l'AP tels que l'absence, la transformation de l'AP en réunion politique ou en séance de restauration, une intolérance et une mauvaise expression des points de vue donnant lieu à de grosses querelles, une absence de préparation et une incompétence manifeste de certains AE. Autre facteur d'ordre pécuniaire, certains établissements ne payent pas les deux heures d'AP comme convenu. Chacune des cibles interrogées reconnaissant ainsi que des irrégularités sont évidentes lors des séances d'Animation Pédagogique, l'affirmation selon laquelle de nombreuses irrégularités empêchent le bon déroulement de l'Animation Pédagogique est avérée.

Par conséquent notre première hypothèse est confirmée. Qu'en est-il des autres ?

Hypothèse 2 : Certains enseignants de français négligent l'Animation Pédagogique du fait de la vacuité ou de l'inadéquation à leurs besoins du contenu des dites animations.

L'Animation Pédagogique étant le principal creuset de formation continue et d'entraide entre enseignants afin de mener à bien leur mission, la question qui se pose est de savoir si les contenus de ces séances lui permettent d'atteindre réellement cet objectif. Les contenus sont-ils adaptés aux besoins des uns et des autres ? (Question n°6 du questionnaire adressé aux enseignants). Seulement 37% des enseignants interrogés ont affirmé trouver des solutions adéquates à leurs besoins aux séances d'Animation Pédagogique. 20% ont répondu par un non catégorique, 48% sont partiellement satisfaits ; voilà qui pose les problèmes de l'inadéquation des contenus aux besoins des membres de l'atelier. Dans ces conditions, il est clair que l'Animation Pédagogique n'atteint pas ses objectifs.

A la question concernant les bases sur lesquelles sont définis les ordres du jour de l'AP (question n°5 du questionnaire adressé aux AE), seulement 34 % des AE interrogés font cas des ordres du jour choisis sur proposition de l'atelier. Il transparaît donc que l'ordre du jour est parfois imposé. De plus, 67 % des AE

ont affirmé que les AP n'arrivent pas à satisfaire les besoins en formation des enseignants de leurs ateliers, 16 % disent que cela est fait partiellement (Question n° 6 du questionnaire adressé aux AE).

A la question relative à la réussite des séances d'Animation Pédagogique (Question n°3 du questionnaire adressé aux Inspecteurs et Conseillers Pédagogiques), les Conseillers pédagogiques ont évoqué à l'unanimité la mise à l'ordre du jour des sujets dépourvus de sens et d'intérêt pour l'atelier ainsi que l'imposition des sujets de débat, qui habituellement font encore l'objet de vaines discussions comme problèmes inhibant l'efficacité de l'Animation Pédagogique. L'inadéquation des contenus aux besoins de l'Atelier ou la futilité des contenus de l'Animation provoque un ennui et pousse les enseignants de l'atelier à accorder moins d'importance aux séances d'AP.

Alors notre deuxième hypothèse selon laquelle certains enseignants négligent l'Animation Pédagogique du fait de la vacuité ou de l'inadéquation à leurs besoins du contenu desdites Animations est vérifiée.

Hypothèse 3 : Il n'existe pas un contrôle rigoureux des Animations Pédagogiques par l'administration et le corps de contrôle.

Face aux nombreuses irrégularités observées aux séances d'Animation Pédagogique, l'on se demande s'il n'y a aucune supervision, aucun contrôle de cette activité, c'est ce que nous avons cherché à comprendre. Ainsi à la question de savoir s'ils reçoivent des membres de l'administration ou du corps de contrôle pendant les Animations, seulement 8 pour un pourcentage de 20% ont affirmé en recevoir, notamment des membres de l'administration pendant les AP. Néanmoins ces visites ne s'inscrivent pas dans le cadre d'un contrôle, mais pour la communication d'informations ponctuelles. 20% affirment recevoir des membres parfois des contrôleurs dans le but d'observer leurs pratiques d'Animations, leur prodiguer des conseils et les encourager. Par contre 26 enseignants, soit 60% affirment ne pas avoir reçu des membres de l'administration et du corps de contrôle. Le Censeur se contente des cahiers d'AP. (Question n°8 du questionnaire adressé aux Enseignants)

Les AE, quant à eux, ont, à 84 %, dit ne pas recevoir des contrôleurs lors des séances d'AP, 16 % en ont reçu sur invitation de l'atelier, donc juste quelques fois. (Question n°7 du questionnaire adressé aux AE)

Les Conseillers Pédagogiques ont répondu à l'unanimité par un non à la question de savoir si des lois existent pour sanctionner la désinvolture vis-à-vis de l'Animation Pédagogique. (Question n° 4 du questionnaire adressé aux Inspecteurs et Conseillers Pédagogiques).

Ainsi les visites d'ateliers des Inspecteurs et Conseillers pédagogiques ne couvrent pas suffisamment les établissements et au sein des établissements, les membres de l'administration n'arrivent pas toujours à prendre le relais en matière de contrôle du déroulement des animations.

Par conséquent l'hypothèse selon laquelle il n'existe pas un contrôle rigoureux des Animations Pédagogiques par l'administration et le corps de contrôle est validée.

Hypothèse 4 : Le dysfonctionnement de l'activité d'Animation d'Établissement entraîne une mauvaise prestation de l'enseignant en classe.

Le dysfonctionnement du principal creuset de formation continue de l'enseignant ne peut être étudié sans évaluer son impact sur la prestation de l'enseignant que le creuset est censé former.

Sur les enseignants interrogés à ce propos seuls 02 soit 4% ont affirmé que l'Animation Pédagogique n'influence pas la prestation de l'enseignant en classe. En majorité, 40, soit 96% des interrogés, assurent que les séances influencent bel et bien la prestation de l'enseignant en classe et ce positivement quand elle est bien faite mais négativement le cas contraire. (Question n° 9 du questionnaire adressé aux AE)

Les AE ont en répondant à la question relative à l'assiduité et la ponctualité des membres de leurs ateliers exprimé leur désarroi face aux absences des enseignants, qui commettent par conséquent des erreurs dans l'exécution des programmes ou ne respectent pas le planning de l'établissement. (Question n°3 du questionnaire adressé aux AE).

Les Conseillers Pédagogiques en répondant à la question relative au bien-fondé de l'Animation Pédagogique (Question n° 1 du questionnaire adressé aux inspecteurs et conseillers pédagogiques) ont expliqué que l'Animation Pédagogique bien faite se veut être un creuset de concertation, de formation continue, de remise à niveau et surtout d'échanges d'expériences. Elle doit être

prise au sérieux par tout enseignant afin d'améliorer sa prestation. Il en ressort que le dysfonctionnement d'une telle activité provoque une mauvaise prestation de l'enseignant.

Par conséquent, l'hypothèse 4 est confirmée, qu'en sera-t-il de la dernière ?

Hypothèse 5 : Les irrégularités constatées lors de l'activité d'Animation Etablissement expliquent en partie le mauvais rendement des élèves.

Ne pouvant pas évoquer l'impact du dysfonctionnement de l'AP sur la prestation de l'enseignant, sans parler de l'impact de cette prestation sur les élèves qui en sont la cible, cette dernière hypothèse selon laquelle le dysfonctionnement de l'AP explique en partie le mauvais rendement des élèves est étroitement liée à la précédente hypothèse. Alors nous avons demandé aux Inspecteurs et Conseillers Pédagogiques si le problème du système éducatif était en partie dû au mauvais fonctionnement de l'Animation Pédagogique (Question n° 6 du questionnaire des inspecteurs et conseillers pédagogiques). Ils ont répondu à 100% "oui". Etant évident que le dysfonctionnement de l'AP cause une mauvaise prestation de l'enseignant en classe, il n'est plus à taire que cette piètre prestation se répercute sur la compréhension et forcément sur le rendement des élèves. De plus le choix de l'épreuve et l'élaboration du corrigé-type influencent les notes des élèves. Le manque de concertation autour du choix des épreuves fait souvent que des épreuves erronées sont proposées aux élèves. Désorientés, ces derniers s'en sortent avec de mauvaises notes. A la question de savoir si le problème du système éducatif notamment le rendement scolaire est dû en partie au mauvais fonctionnement des Animations Pédagogiques, la réponse oui a été unanime. Cette dernière hypothèse est donc aussi confirmée.

Section 2 : Discussion et Suggestions

2-1. Discussion

Les informations présentées dans l'analyse des résultats nous ont permis de percevoir les différents facteurs caractéristiques du dysfonctionnement de l'Animation Pédagogique. Dû à une mauvaise volonté de certains enseignants, à la mauvaise gestion des animateurs d'établissements qui ne sont pas pour la plupart formés, ou encore au manque de contrôle des membres de

l'administration ou du corps de contrôle notamment les Inspecteurs et Conseillers Pédagogiques, ce dysfonctionnement de l'Animation Pédagogique n'est pas anodin. En effet, il influence profondément la prestation de l'enseignant, celui-ci commet parfois des erreurs dans le déroulement de ses cours, par ignorance ou par manque d'informations. Les enseignants qui interviennent dans des classes d'une même promotion ne suivent pas toujours le même planning, aucune solution aux problèmes que rencontrent les enseignants n'est trouvée. Une mauvaise prestation de l'enseignant entraîne indubitablement une mauvaise compréhension des apprenants. Le dysfonctionnement de l'Animation Pédagogique se révèle être par enchaînement une des nombreuses causes du mauvais rendement scolaire. En vue de corriger un tant soit peu cette situation, nous ferons quelques suggestions, lesquelles suggestions, une fois prises en compte par les divers acteurs du système éducatif, dynamiseront l'Animation Pédagogique afin de lui faire atteindre son objectif de départ qui est d'assurer la formation continue des enseignants.

2-2. Suggestions

2-2-1 A L'endroit des Enseignants

Les enseignants doivent :

- Aménager leurs emplois du temps afin d'être ponctuels aux séances d'Animation Pédagogique, y rester jusqu'à la fin afin d'en profiter pleinement ;
- Pendant les séances d'Animations, se concentrer sur le travail fait et non discutait avec les collègues, ou surfer sur internet ;
- Cesser d'exploiter le créneau de l'Animation Pédagogique pour se restaurer ou corriger les copies des apprenants ;
- Disposer d'un cahier d'animation afin de prendre des notes lors des séances ;
- Faire dans la mesure du possible et dans le respect de l'autorité les remarques, les suggestions d'activités ou de procédures à l'Animateur d'Etablissement ;
- Exprimer leurs points de vue avec tact afin d'éviter les prises de bec ;
- Témoigner du respect aux AE et suivre les instructions ;
- Cultiver un esprit de volontariat afin d'offrir comme secrétaire de séance ou accepter de proposer des épreuves et corrigés-types à temps.

2-2-2 A l'endroit des animateurs d'établissements

Les animateurs d'établissements doivent :

- Tenir en haute estime leur responsabilité et s'en acquitter rigoureusement ;
- Sensibiliser leurs ateliers sur l'importance des animations pédagogiques et pouvoir ramener à l'ordre toute personne désinvolte envers les séances ;
- Chercher à connaître les difficultés de leurs collègues afin d'essayer de les aider à trouver des solutions idoines ;
- Choisir des thèmes d'animation pertinents et dignes d'intérêt pour l'atelier ;
- Dynamiser l'animation pédagogique en impliquant les collègues par des distributions de rôles (recherche par exemple sur des points à l'ordre du jour, exposé) ;
- Etre abordables, faire preuve d'ouverture d'esprit afin que d'éventuelles remarques et propositions d'autres enseignants soient bénéfiques à l'atelier ;
- Suivre rigoureusement la progression dans l'exécution du programme par chaque collègue, afin de corriger aussitôt les insuffisances ;
- Veiller à ce que les débats à l'animation ne se transforment guère en disputes.

2-2-3 A l'endroit de l'administration

Le directeur et le censeur doivent désigner les AE en tenant compte de critères précis :

- Avoir reçu une formation adéquate (littéraire pour les AE de l'atelier de français)
- Etre compétent et expérimenté au plan pédagogique
- Etre disponible et capable de travailler en équipe ;
- Etre crédible et de bonne moralité ;
- Etre un enseignant modèle, ponctuel, et diligent
- Accepter le changement et la réforme ;
- Etre à la pointe des informations pédagogiques ;
- Etre capable de mener à bien un débat ;

Ils doivent également :

- Faire des contrôles inopinés ou annoncés aux séances d'Animation Pédagogique ;
- Assister si possible aux séances d'AP afin d'en apprécier le déroulement, ne pas se contenter du cahier d'Animation Pédagogique ;
- Veiller au paiement des séances d'Animation Pédagogique.

2-2-4 A l'endroit du corps de contrôle

Les Inspecteurs et Conseillers Pédagogiques doivent :

- Se rendre disponibles dans la mesure du possible afin de veiller au bon déroulement des séances d'Animation Pédagogique;
- Etre en contact permanent avec les animateurs d'Etablissement pour les aider à mener à bien les activités ;
- Organiser des séances de sensibilisation dans les établissements afin de vulgariser le bien-fondé de l'Animation Pédagogique.

2-2-5. A l'endroit de l'Etat

L'Etat doit :

- Veiller à la nomination en nombre suffisant du personnel d'encadrement et de contrôle afin que le nombre d'établissements supervisés par un Inspecteur ou un Conseiller Pédagogique soit réduit ;
- Doter ce personnel d'outils de travail : la logistique ;
- Organiser régulièrement des formations pour les animateurs d'Etablissements en toute impartialité ;
- Faire disposer au système éducatif des textes de lois réprimant la désinvolture face à l'Animation Pédagogique ;
- Fournir du matériel et allouer des fonds aux établissements pour accompagner l'activité d'Animation Pédagogique.

Conclusion

Conclusion

Au terme de notre travail consacré au « *Dysfonctionnement de l'activité d'Animation d'Etablissement et approches de solution : cas de l'atelier de français au CEG Bio Guerra* », nous signalons que nous sommes partie du constat selon lequel l'Animation Pédagogique connaît des irrégularités qui l'empêchent d'atteindre ses nobles objectifs de départ.

Notre enquête sur le terrain nous a permis de valider nos hypothèses, ainsi avons-nous fait un répertoire non exhaustif de ces irrégularités notamment : l'absence et le retard des enseignants aux séances, la transformation des animations en séances de corrections de copies, de remplissage des bulletins, ou en moment de restauration. Il s'agit aussi du désintérêt des enseignants aux activités de l'Animation Pédagogique au profit de la manipulation des téléphones portables, des discussions sur des sujets politiques ou autres sujets d'actualités. Du refus de certains enseignants de donner leurs points de vue sur le thème d'animation, d'officier comme secrétaire de séance, ou encore les nombreux dérapages dans les discussions qui donnent lieu à de grosses disputes, sans oublier l'imposition des points à l'ordre du jour, parfois vides de sens ou inadéquats aux besoins des membres de l'atelier, nous avons aussi relevé certaines causes qui justifient la persistance du dysfonctionnement de l'Animation d'Etablissement ; la banalisation de l'Animation Pédagogique par certains enseignants, l'incompétence de certains animateurs d'Etablissements due au manque de formation, le non paiement des séances d'Animation Pédagogique par certains établissements et enfin l'inexistence ou la rareté du contrôle des séances d'Animation Pédagogique. Nous avons surtout repéré l'impact du dysfonctionnement de l'Animation pédagogique sur la prestation de l'enseignant en classe à cause du retard, des erreurs commises dans le déroulement du programme par ignorance ou manque d'information. Ce qui impacte le rendement des apprenants qui sont déroutés face aux épreuves parfois mal conçues ou ne tenant pas compte du niveau d'exécution du programme atteint dans chaque classe.

Pour réhabiliter l'Animation Pédagogique nous avons fait des suggestions à divers niveaux. Nos premières suggestions ont été adressées aux enseignants à qui nous avons suggéré d'aménager leurs emplois du temps afin d'être présents, ponctuels et participer pleinement aux activités des séances d'Animation Pédagogique. Aux animateurs d'Etablissements nous avons proposé la

sensibilisation des ateliers sur l'importance de l'Animation d'Etablissement, la connaissance des difficultés rencontrées par leurs collègues afin d'adapter les ordres du jour aux besoins de ceux-ci, et de veiller à ce que les discussions ne dérapent pas. Aux membres de l'administration scolaire nous avons proposé que la désignation de l'Animateur d'Etablissement soit faite suivant un certain nombre de critères précis et que les séances d'Animation Pédagogique soient non seulement payées mais aussi contrôlées. Quant aux Inspecteurs et Conseillers Pédagogiques, nous leur avons suggéré de se rendre disponibles dans la mesure du possible afin de veiller au bon déroulement des séances d'Animation Pédagogique et à la formation des Animateurs d'Etablissements. Enfin à l'Etat, nous avons proposé de veiller à la nomination en nombre suffisant des membres du corps de contrôle : Inspecteurs et Conseillers Pédagogiques, de doter ce personnel de moyens financiers et du matériel roulant pour mener à bien sa mission, d'organiser régulièrement des formations à l'intention des Animateurs d'Etablissements, de faire disposer le système éducatif d'une loi réprimant la désinvolture des enseignants face à l'Animation d'Etablissement de mettre à la disposition des établissements le matériel et les fonds indispensables à la bonne organisation des séances d'Animation Pédagogique.

Le diagnostic étant ainsi posé, aux autorités placées à divers niveaux d'arrêter la saignée afin que notre système éducatif se porte mieux.

BIBLIOGRAPHIE

• OUVRAGES GENERAUX

BOKO (Gabriel), *Psychologie et Guidance en milieu Africain*, Cotonou, CAAREC Editions, 2009, 240 p

KOUDOADINO (Roger), *Curseurs curatifs à un système éducatif dévasté*, Cotonou, Editions Plumes Soleil, 2015, 140 p.

KOUDOADINO (Roger), *Dégouts et engouements d'une génération*, Cotonou, Éditions Plumes Soleil, 2016, 153 p.

• ARTICLES

FEROUKHI (D), « *Système de formation des enseignants en Algérie* », Alger, UNESCO, 1994, 37 p.

GIMENO (Blat) et IBANEZ (Ricardo), *La formation du personnel enseignant du premier degré et du secondaire : Etude comparative*. UNESCO, Paris, Presses Universitaires de France, 1981, 275 p.

HACKER (Françoise), *Fiche de lecture (Qu'est-ce que apprendre ? Olivier REBOUL, Paris, Ed PUF, Collection l'Éducateur, 1890,10 ème édition, 2010, 208p.)*, 2014, 13 p.

HOUPERT (Danièle), « *En quoi la formation continue des enseignants contribue-t-elle au développement des compétences professionnelles ?* » Poitou-Charentes, Cahiers pédagogiques vol 435, IUFM, 2005, 14 p.

IFE-ENS, « *Une formation continue des enseignants aujourd'hui* » Dossier : *Enseigner, un métier qui s'apprend* n°435, Lyon, 2006, 14 p.

• MEMOIRES

HOUNZA (Jean- Leonard), *Importance de l'Animation Pédagogique dans l'enseignement du Français au Secondaire : Cas du CEG Comé*, Porto-Novo, Mémoire de BAPES/Français (sous la direction de l'Inspecteur Barthelemy ABIDJO), Ecole Normale Supérieure de Porto-Novo (ENS), 2013, 50 p.

SOGBADJI (Serges), *Utilité de l'Animation Pédagogique pour l'enseignement du Français : cas du CEG Katagon*, Porto–Novo, Mémoire de

BAPES /Français (sous la direction de Mireille AHONDOUKPE) Ecole Normale Supérieure de Porto-Novo(ENS) 2015, 55 p.

TOKPONOU Fidèle, *Les séances d'Unité Pédagogique à l'école primaire : Impact sur la formation continue des enseignants : Cas de la circonscription scolaire de OUAKE*, Porto- Novo Mémoire de fin de formation pour l'obtention du Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Conseiller pédagogique (CAFCP) ,Centre de Formation des Personnels d'Encadrement de l'Education Nationale (CFPEN), 2011, 50 p.

Annexe

QUESTIONNAIRE

Enseignants

1- Pour vous l'animation pédagogique est :

Pas importante Peu importante Très importante

2- Assistez-vous régulièrement aux séances d'animations pédagogiques dans votre établissement ?

3-Pensez-vous le crédit horaire accordé aux animations pédagogiques est suffisant ?

Oui Non

Pourquoi ?

.....

4 -Le contenu des AP se rapporte-t-il à vos préoccupations et difficultés ?

Oui Non Pas toujours

5- Êtes -vous satisfaits de la prestation des AE pendant l'AP ?

Oui Non

6-Trouvez-vous à l'AP des solutions applicables aux problèmes pédagogiques auxquels vous êtes confrontés en classe ?

Oui Non Partiellement

Question no 7 : Que remarquez-vous d'inconvenants aux AP ?

Retard Bavardage Manipulation de téléphone

Désintérêt

Autres

.....

.....

.....

8 -Recevez-vous des membres de l'administration ou du corps de contrôle pendant les séances d'AP ?

Oui Non Parfois

9-Recevez-vous des membres de l'administration ou du corps de contrôle pendant les séances d'AP ?

Oui Non Parfois

10- Pensez- vous que l'animation pédagogique influence la prestation de l'enseignant en classe ?

.....

.....

Animateurs d'Etablissements

1- Depuis combien de temps assurez-vous la charge d'animateur pédagogique ?

2- Avez-vous reçu une formation dans ce cadre ?

Oui **Non**

3-Les enseignants de votre atelier sont-ils assidus et ponctuels aux séances ?

Toujours **Peu** **Pas du tout**

4 -Quelles sont les difficultés rencontrées dans l'exercice de votre fonction d'AE ?

5 -Sur quelles bases définissez-vous l'ordre du jour des AP ?

6 - Selon vous, les séances d'AP arrivent-elles à satisfaire les besoins en formation de ces enseignants ?

Oui **Non** **Pas du tout**

7- Pendant les animations pédagogiques, recevez-vous des visites des membres de l'administration ou du corps de contrôle ?

Jamais **Souvent** **Sur invitation**

8 - Selon vous, est-ce que les animations pédagogiques sont réussies ?

Oui **Non** **Partiellement**

Les Inspecteurs et Conseillers Pédagogiques

1 -Quel est le bien fondé des animations pédagogiques ?

.....
.....

2- Quelle est la fréquence idéale des animations pédagogiques ?

.....
.....

3-Est-ce que les animations pédagogiques sont-elles réussies ? Et pourquoi ?

.....
.....

4 -Y-a-t-il des lois qui sanctionnent la désinvolture face aux animations pédagogiques ?

.....
.....

5 -Quel est selon vous l'impact des animations pédagogiques sur le rendement scolaire ?

.....
.....

6- Est-ce que le problème du système éducatif serait dû en partie au mauvais fonctionnement des animations pédagogiques ?

.....
.....

Table des matières

Sommaire.....	ii
Dédicace	iii
Remerciements.....	iv
Liste des sigles et acronymes.....	v
Liste des tableaux.....	vi
Résumé.....	vii
Introduction.....	1
Chapitre I: Cadre théorique et méthodologie de la recherche.....	4
Section 1 : Cadre théorique de l'étude.....	5
1-1 .Problématique	5
1-2 .Etat de la question.....	6
1-3. Objectifs de l'étude.....	8
1-3-1. Objectif général	9
1-3-2. Objectifs spécifiques	9
1-4. Hypothèses de la recherche	9
1-5 Clarification conceptuelle	9
Section 2 : Cadre méthodologique.....	11
2-1. La recherche documentaire.....	11
2-2. La recherche empirique ou expérimentale.	11
2-2-1. But de la recherche	11
2-2-2. Cadre physique de la recherche.....	11
2-2-3 Population cible et échantillonnage.....	13
2-2-4 Techniques et instruments de recherche	13

2-2-5 Mode d'analyse et traitement de données.....	13
2-2-6 Difficultés rencontrées	14
Chapitre II : Présentation, analyse des résultats, discussion et suggestion...	15
Section 1 : Présentation, analyse des résultats.....	16
1-1. Présentation des résultats.....	16
1-1-1. Le pôle des enseignants.....	17
1-1-2. Le pôle des animateurs d'établissements.....	23
1-1-3. Le pôle des inspecteurs et conseillers pédagogiques.....	28
1-2. Vérification des hypothèses	31
1-3. Section 2 : Discussion et suggestions.....	35
2-1. Discussion.....	35
2-2. Suggestions.....	36
2-2-1 A l'endroit des enseignants.....	36
2-2-2 A l'endroit des animateurs d'établissements.....	37
2-2-3 A l'endroit de l'administration	37
2-2-4 A l'endroit du corps de contrôle	38
2-2-5. A l'endroit de l'Etat	38
Conclusion.....	39
Bibliographie.....	viii
Annexe.....	x
Table des matières.....	xv